

## Golfe du Morbihan. Le projet hôtelier de l'île Berder à nouveau attaqué

Quatre associations environnementales demandent au tribunal administratif d'annuler le permis de construire du groupe Giboire pour la construction d'un hôtel sur l'île Berder.



Huit ans après sa mise en vente par le groupe Yves Rocher, [les projets immobiliers pour l'île Berder](#) continuent de faire des vagues dans le Golfe du Morbihan. Rachetée par le groupe Giboire, ce petit bout de paradis de 25 hectares doit accueillir un complexe hôtelier dont l'ouverture avait été [initialement annoncée pour 2020](#). C'était sans compter sur la mobilisation des opposants à la bétonnisation du littoral. Après avoir attaqué le plan local d'urbanisme en 2018, c'est le permis de construire qu'ils attaquent. Quatre associations environnementales (Amis des chemins de ronde du Morbihan, Qualité de la Vie à Larmor-Baden, Amis du Golfe du Morbihan, et Fédération d'Associations de Protection de l'Environnement dans le Golfe du Morbihan) viennent de saisir le tribunal administratif pour demander le permis de construire accordé par la maire de Larmor-Baden. Il prévoit de transformer les constructions existantes du centre de l'île en un complexe hôtelier de 65 chambres et 20 appartements-hôtels, avec un restaurant ouvert à tous, une piscine et un parking de 97 places, dont 70 groupées.

Pour ces associations « **le permis de construire accordé par la commune de Larmor-Baden le 3 mars 2020 en vue de réaliser l'important complexe hôtelier projeté par le groupe Giboire n'est pas compatible avec le maintien de la qualité environnementale exceptionnelle de l'île. [...] La richesse de la végétation de l'île souffrira inévitablement des nuisances amenées par l'activité commerciale, aussi respectueuse de la nature qu'elle le prétend.** »